

Protocole sanitaire collège Saint Jean Baptiste de la salle Charleville Mézières



Rentrée aménagée des élèves pour les élèves inscrits

2 jours particuliers :

- Jeudi 4 juin : les 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} sont au collège
- Vendredi 5 juin : les 6^{ème}, 5^{ème} et 3^{ème} sont au collège

A partir du 8 juin, la répartition des élèves se fait comme suit :

Les 6^{ème} sont au collège les lundis, mardis et jeudis de 8h00 à 16h25

Les 5^{ème} sont au collège les lundis, mardis et vendredis de 8h00 à 16h30

Les 4^{ème} sont au collège les lundis, jeudis et vendredis de 8h00 à 16h35

Les 3^{ème} sont au collège les mardis, jeudis et vendredis de 8h00 à 16h40

-Les parents s'engagent à prendre la température de leurs enfants avant le départ au collège. En cas de symptôme (fièvre 37.8° ou plus) l'élève ne doit pas se rendre dans l'établissement.

-Les parents doivent fournir à leurs enfants **deux masques, des mouchoirs jetables et du gel chaque jour.**

-L'ensemble des usagers s'engage à respecter les gestes barrières et la distanciation physique.

-En cas d'apparition de symptômes pendant la présence de l'élève au collège, un protocole spécifique se met en place : isolement de l'élève dans une salle dédiée avec port du masque et contact des représentants légaux pour venir récupérer l'enfant **sans délai**. L'élève ne pourra revenir en classe qu'après avis du médecin traitant et du médecin de la plateforme Covid-19.

Le présentiel vient en renfort des cours à distance.

ACCUEIL DES ELEVES :

-L'entrée des élèves se fait par l'accès habituel (**rue Mme de Sévigné**) en respectant le principe de distanciation physique entre 7h30 et 7h55.

-Pour les élèves transportés, le port du masque est obligatoire dans le bus.

-Les élèves passent aux sanitaires pour un lavage de mains avant de monter en classe où ils sont accueillis par le professeur dès 7h45.

-Le principe de fonctionnement est : 1 groupe = 1 salle et 1 élève = 1 place pour l'ensemble de la journée.

-Le port du masque est obligatoire **toute la journée et de façon ininterrompue** (sauf le temps du repas).

-Du gel ou solution hydroalcoolique est mis à disposition en salle de classe si besoin.

-Les élèves doivent avoir leur matériel. Aucun échange d'objets personnels n'est autorisé et aucun prêt de matériel de la part du collège.

-Un plan de nettoyage quotidien des salles est mis en place avec une attention particulière pour la désinfection des surfaces de contact. (protocole mis en place par la société ASH) Utilisation d'un désinfectant virucide et **conforme à la norme EN 14476.**

-Les toilettes seront nettoyées deux fois par jour.

-Les salles de classe sont aérées plusieurs fois par jour (au moment des récréations et lors de la pause méridienne).

DANS L'ETABLISSEMENT



-Un marquage spécifique matérialise, quand cela est nécessaire, la distanciation physique.

-Les élèves doivent respecter les sens de circulation et consignes des enseignants et des personnels.

-Les élèves seront rassemblés par niveau mais pas obligatoirement dans leur classe et avec un professeur.

-Les élèves resteront confinés dans leur salle de l'entrée à la sortie des cours.

-Les professeurs feront des roulements de 3 h avec le même groupe.

-Les élèves en seront informés le jour de leur rentrée.

-La règle pour tous les déplacements est le respect de la distanciation physique.

-Les portes des bâtiments resteront ouvertes.

-Les élèves ne sont pas autorisés à circuler seuls dans les couloirs.

-Une salle est prévue pour l'accueil des élèves qui présenteraient des symptômes du COVID 19.

-Toute personne extérieure à l'établissement n'est pas autorisée à entrer sauf rendez-vous confirmé avec le service demandé. En tout état de cause, le port du masque est obligatoire.

-Le CDI restera fermé, ainsi que les foyers et les clubs.



EXTERNES

Les élèves quittent la classe sur indication de l'enseignant à 12h00 après un lavage des mains.

Passage aux toilettes pour lavage des mains.

Les sorties se font rue Mme de Sévigné.

Ouverture des portes à partir de 13 h 15. Les élèves passent aux toilettes, se lavent les mains et montent en classe pour 13 h 40 au plus tard.

L'élève retourne directement dans sa salle de classe.

DEMI-PENSION

-Un protocole sanitaire est respecté spécifiquement dans la production des repas.

-Le menu est composé d'une entrée, d'un plat, d'un laitage et d'un dessert sans choix possible.

-Les classes sont appelées les unes après les autres pour le passage. Les cartes de cantine restent indispensables.

-Le lavage de mains est obligatoire avant le repas.

-La distanciation physique est la règle lors de l'attente du passage selon les instructions des surveillantes.

-L'élève s'assoit à table à une place matérialisée.

-La distribution en eau est assurée par le personnel. L'élève n'est pas autorisé à se lever le temps du repas.

-Une poubelle est mise à disposition pour jeter le masque avant de s'asseoir pour le repas. Pour les masques réutilisables ou en tissu, prévoir une pochette de rangement étanche, type sac de congélation avec zip).

-Toutes les manipulations sont effectuées par un personnel masqué et ganté.

-Après quelques minutes dans la cour les élèves remontent dans leur salle de classe avec le professeur.



RECREATION

-Les récréations du matin et de l'après-midi sont organisées groupe par groupe pour éviter le brassage des élèves.

-Interdiction de s'asseoir sur les bancs.

-Les jeux de ballons sont interdits.

-La distanciation physique reste la règle et le port du masque toujours obligatoire.



SORTIE DU COLLEGE

-A titre dérogatoire les autorisations exceptionnelles de sortie ne sont pas autorisées.

-Les sorties s'effectueront de la manière suivante :

6^{ème} : 16 h 25

5^{ème} : 16 h 30

4^{ème} : 16 h 35

3^{ème} : 16 h 40

-Les familles qui attendent les enfants à la sortie se positionnent sur le trottoir côté impair afin de ne pas encombrer la sortie.

DE RETOUR A LA MAISON

Les enfants se lavent les mains.

Les enfants jettent leurs matériels souillés : masques jetables, mouchoirs en papier...

Ce protocole est susceptible d'évoluer en fonction des recommandations du ministère et de l'évolution de la situation. Une information régulière est donc prévue vis-à-vis des familles par le biais des outils habituels **écoledirecte. Merci de la consulter fréquemment.**

Le Chef d'établissement

Rappel video des gestes barrières:

<https://www.youtube.com/watch?reload=9&v=d0DJebQdvMc>

https://www.youtube.com/watch?v=1W_vmU0bX_s